COMMUNE 26160 ST GERVAIS SUR ROUBION

DELIBERATION n° 2 - 2024 N°2 DU CONSEIL MUNICIPAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2023

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

Votes: Pour: 12 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend pas part au vote : 1 Date de la convocation : 27/02/2024

Séance du 05/03/2024

Le Conseil réuni sous la présidence de Mme BONNET Annick, Adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. ANDEOL Hervé, après s'être fait présenter les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		4 643,55 €	8 521,52 €		8 521,52 €	4 643,55 €
Opérations de l'exercice	674 979,11 €	825 988,96 €	216 994,30 €	200 912,84 €	891 973,41 €	1 026 901,80 €
Totaux	674 979,11 €	830 632,51 €	225 515,82 €	200 912,84 €	900 494,93 €	1 031 545,35 €
Intégration de résultats						
Résultats de clôture		155 653,40 €	24 602,98 €			131 050,42 €

Besoin de financement Investissement 24 602,98 €

Restes à réaliser 0,00 €

Besoin de financement des RAR 0,00 €

Besoin total de financement Investissement 24 602,98 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

soit

100 000,00 € 55 653,40 € 24 602.98 €

100 000,00 € au compte 1068 Investissement

55 653,40 € au compte 002 excèdent de fonctionnement reporté
24 602,98 € au compte 001 déficit d'investissement reporté

- 3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme, le Président de séance,

Ont signé au registre des délibérations MM......Tous les membres présents